



agence
luxembourgeoise
d'action
culturelle



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Invitation

L'Agence luxembourgeoise d'action culturelle et
le Centre de Médiation Civile et Commerciale (CMCC)

Sous le patronage du Ministère de la Culture

Invitent à une conférence sur

La médiation dans les secteurs culturels

Le vendredi **3 octobre 2014** à 18h30 au **Cité Auditorium**, 2 rue Genistre, L-1623 Luxembourg.

Modération par Monsieur **Roland Jaeger**, conseiller au Centre de Médiation Civile et Commerciale à Luxembourg.

Programme

- Allocution de bienvenue par Madame **Maggy Nagel**, Ministre de la Culture ou son représentant
- La médiation au Luxembourg avec **Dr. Jan Kayser**, Secrétaire général du Centre de Médiation Civile et Commerciale
- Les activités du Centre de Médiation Culture de Paris avec Madame **Adeline Guilhen**, Présidente, et Madame **Sylvie Adijès**, médiateur et formateur
- Echanges avec le public.

La conférence se tiendra en langue française. En raison d'un nombre limité de places, nous vous prions de vous **inscrire au plus tard jusqu'au mercredi 1er octobre à info@culture.lu**.

L'utilité de la médiation pour les secteurs culturels

La médiation trouve son utilité toutes les fois que **des relations sociales et professionnelles peuvent être alourdies, entravées ou même interrompues** par des « vieilles histoires », malentendus et ressentiments dont les raisons demeurent confuses et qui, de ce fait, ne se prêtent plus à être abordées dans un climat serein par les parties.

La médiation peut constituer un **instrument utile** pour prévenir, aplanir ou résoudre tout type de conflit auxquels les protagonistes des secteurs culturels peuvent être confrontés, soit en interne soit dans leurs relations avec des tiers, et **éviter ainsi des procédures judiciaires** fastidieuses et coûteuses.

Avec la loi du 24 février 2012, **la médiation** civile et commerciale est dorénavant **ancrée dans la législation luxembourgeoise** et reconnue comme mode de résolution de conflits.

La conférence du 3 octobre 2014 sur « La médiation dans les secteurs culturels » vise à **familiariser les professionnels de la culture avec la médiation** comme un moyen efficace, rapide et peu onéreux pour la résolution de conflits permettant aux parties d'envisager la continuation de leurs relations professionnelles ou sociales sans perdre la face.

Les organisateurs de la conférence, l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle et le Centre de Médiation Civile et Commerciale, peuvent compter sur le concours de médiateurs du Centre de Médiation Culture de Paris ayant une longue pratique de la médiation dans les milieux culturels.

Plus d'information :

Centre de Médiation Civile et Commerciale (CMCC), Luxembourg : www.centre-mediation.lu.

Centre_de_médiation_culture, France : www.centredemediationculture.com.